



Mauriac

POUR TOUS

Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac



CADRE DE VIE
PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS INAUGURÉS



www.mauriac.fr



@villedemauriac

N° 10

Automne 2024

CONTACTS

■ SERVICES MUNICIPAUX

20 place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85
mairie@mauriac.fr

• Service Population (Accueil - Etat-Civil - Urbanisme)

Accueil du public

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

Cartes Nationales d'Identité / Passeports

Uniquement sur rendez-vous au 04 71 68 01 85

• Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines
04 71 68 05 38

• Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

■ PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

- Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45
creche@mauriac.fr
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24
alsh@mauriac.fr

■ POINT-JUSTICE - Ancien tribunal / Place du Palais

Permanences juriste, délégué du défenseur des droits...
Infos et prise de RDV auprès du CDAD / 04 71 43 00 10

■ MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

Permanences : CARSAT, Accent jeunes, MGEN, CCI...

Détails des créneaux de permanences sur www.mauriac.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

1 avenue du Commandant Gabon / 04 71 68 27 32
administration@paysdemauriac.fr

■ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

1 rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87
tourisme@paysdemauriac.fr

■ MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81
mediatheque@paysdemauriac.fr

■ CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90
centre.aquatique@paysdemauriac.fr

■ DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

• Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Du mardi au samedi : 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

SOMMAIRE

ÉDITO	p. 3	RESTEZ INFORMÉS	p. 14-15
VIE MUNICIPALE	p. 4-7	TRIBUNES	p. 16
CADRE DE VIE	p. 8-II	MANIFESTATIONS RETOUR EN IMAGES	p. 17-18
À L'HONNEUR	p. 12	MAURIAC FÊTE NOËL	p. 20
JEUNESSE	p. 13		



Mauriac POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

Parution : décembre 2024 - Directeur de la publication : Edwige ZANCHI, Maire - Conception : Ville de Mauriac / Cabinet du Maire.
Crédits photos : Ville de MAURIAC, Office de Tourisme du Pays de Mauriac, Olivier Miranda, La Jeanne d'Arc, Michel Papon, Maryse Bonnet, Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mauriac, Golf de Val Saint-Jean, Résidence de l'Auzelaire.
Impression : I2S AURILLAC sur papier PEFC - Dépôt légal : à parution - N° ISSN 2425-293Xx



Mesdames, Messieurs, chers Mauriacois,

2024 se termine bientôt et avec elle est enfin venue la concrétisation de plusieurs travaux initiés depuis le début du mandat. Ainsi, avons-nous inauguré récemment la Place Rosa et Auguste Bonheur devant le collège du Méridien, le parking et l'aire de jeux pour enfants du square René Cassin (espace créé à l'initiative du conseil municipal des jeunes) et les travaux effectués au sein de l'Hôtel de Ville : nouveaux bureaux pour l'accueil, les services Population, Urbanisme et Police Municipale, la salle du Conseil Municipal, le hall d'entrée et la montée d'escalier ainsi que l'installation d'un ascenseur dans un souci d'accès à la salle du Conseil Municipal et des mariages aux personnes à mobilité réduite.

N'ont pas été inaugurés mais rappelés lors du discours d'inauguration les autres travaux effectués rue des Pradals (traduisant la continuité d'une municipalité puisque débutés par l'équipe de Gérard Leymonie) et aux Fontilles, la liaison Blaise Pascal, le parking Chauvet, le revêtement de l'entrée du stade Jean Lavigne et du parking "familles" de la gendarmerie, la réfection de plusieurs trottoirs avenue Charles et Raymonde Périé, rue du Dr Mallet, rue Pierre et Marie Curie, rue d'Enchalade, des rigoles ou avaloirs rue Henri Mondor, boulevard Monthyon, la rénovation totale de la route du Boucharel et de la rue de la Colline, l'installation de toilettes publiques au Val Saint Jean, la mise en place de luminaires à détection de présence à la sortie de la cafétéria du plan d'eau, de LED dans toute la ville et des lanternes dans le centre bourg.

Plusieurs travaux ont été finalisés, à visée éducative, caritative, sportive et ludique dont je parlerai dans un prochain bulletin. Certains autres démarreront en 2025.

Lors des inaugurations, Madame la Sous-préfète, Monsieur Jean-Yves Bony, député et Messieurs Delcros et Sautarel, sénateurs se sont accordés à parler d'une municipalité dynamique, l'un d'entre eux précisant qu'il y avait avec cette municipalité, "un avant et un après". Il est toujours agréable à une équipe élue de recevoir de tels compliments. Il est tout aussi important pour les élus de voir leurs projets menés à bien malgré les embûches qui jalonnent leurs routes.

L'avenir des collectivités est aujourd'hui un gros point d'interrogation en raison de l'actualité politique. Bien que nos parlementaires se battent pour maintenir dotations et subventions d'Etat, rien n'indique si celles-ci seront reconduites à l'identique et le risque de voir ces recettes communales diminuer entache gravement l'élaboration de nouveaux projets qui ne verront pas le jour sans ces financements. Souhaitons que le bon sens des parlementaires et des ministres fasse qu'un consensus soit trouvé.

J'ai eu l'honneur d'être accueillie en préfecture lors de sa prise de fonction par Monsieur Philippe Loos lequel j'ai à mon tour reçu en mairie quelques jours plus tard. Il remplace Monsieur Laurent Buchaillat, nommé préfet du Tarn. Monsieur le préfet m'a assuré de son soutien sur les dossiers à venir et de son souci d'être proche des élus et de leurs administrés.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et comme tous les ans, à cette période, Mauriac se parera de lumières, cette année, avec un clin d'œil aux us et coutumes de nos amis alsaciens avec qui nous sommes jumelés via la jolie ville d'Ingersheim.

En cette fin d'année, je souhaite remercier chaleureusement nos sapeurs-pompiers dévoués à la population, nos gendarmes soucieux de notre sécurité, nos agents communaux qui entretiennent et réparent les biens communaux, accueillent le public adulte ou les enfants ou nous aident dans la gestion de la commune, nos anciens combattants et leurs porte-drapeaux, détenteurs du souvenir des guerres passées, nos musiciens de la Jeanne d'Arc toujours présents aux cérémonies républicaines, nos associations qui participent à la vie mauriacoise et tous ceux qui soutiennent de près ou de loin la vie communale.

Je souhaite à vous tous, mauriacoises et mauriacois, que ces fêtes de Noël et de jour de l'An soient belles et vous apportent joie et bonheur.

Bien cordialement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Edwige Lavelin". The signature is fluid and cursive, with a distinct "Edwige" on the left and "Lavelin" on the right.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les Mauriacois recensés à partir du 16 janvier

Début 2025, Mauriac fera partie des communes qui réalisent le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins... L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.



Comment cela se passe ?

Début janvier, une **lettre du maire** sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Puis, un **agent recenseur**, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Réponse au questionnaire en ligne ou en version papier

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés) et sur les logements.

Le recensement, c'est utile et obligatoire !

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune car ils permettent d'anticiper et de connaître les besoins de chaque territoire en

matière : d'équipements collectifs (écoles, crèches, équipements sportifs et culturels, maisons de retraite), de programme de rénovation des quartiers, de moyens de transport ...

De ses résultats découle également la dotation financière versée par l'État à chaque commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante !

Pour les habitants, se recenser, c'est permettre à la commune de mener une action publique plus juste et mieux adaptée aux besoins réels de la population.

Se recenser dans sa commune c'est donc peser dans les décisions et les projets futurs qui nous concernent.



Service Population

04 71 68 01 85

population@mauriac.fr

et sur le site le-recensement-et-moi.fr



8 AGENTS RECENSEURS RECRUTÉS

Pour mener à bien cette mission, la ville de Mauriac a recruté des **agents recenseurs** qui auront pour mission d'aller à la rencontre des habitants entre **le jeudi 16 janvier et le samedi 15 février** pour collecter les informations sur chaque foyer.

MERCI DE LEUR RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL !

DÉMARCHES

La mairie de Mauriac désormais habilitée pour certifier votre identité numérique

Il est maintenant possible de faire certifier son identité numérique France Identité pour pouvoir profiter de certains services en ligne.



Pour obtenir la **certification de votre identité numérique***, vous devez :

- 1 / Créer votre identité numérique France Identité
- 2 / Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité
- 3 / Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité, l'application génère un QR code.
- 4 / Prendre RDV en mairie auprès du service Population
- 5 / Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande

Dans les 48 heures après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et via l'application de votre smartphone du résultat de votre demande de certification.

* **pré-requis** : être majeur, disposer d'une nouvelle **Carte Nationale d'Identité avec puce électronique** et d'un **smartphone compatible**.

À SAVOIR

Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !

Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro **dans vos contacts**

ÉTAT-CIVIL



Bienvenue

05/06/24	PRYKHOZHAI Angélique
27/06/24	BAFUE Ezra
10/07/24	POUDEROUX Mahé
06/08/24	ESCURE Emilien



Félicitations

24/08/24	CAMPHIN Laurent et MUTIN Elodie
07/09/24	SIMON Florent et CHEVALLIER Caroline



Il nous ont quittés

05/06/24	DELPOUX Hélène
19/06/24	SUBIRADE Christian
19/07/24	FREYSSINIER Ethan
21/07/24	VIGIER Pierre
26/07/24	DAVI Jacques
28/07/24	GREBERT Germaine
28/07/24	LAURENT Andrée, née JOURDE
17/08/24	BORNE Roger
19/08/24	LOUBIAT Danielle, née CHABRAT
03/09/24	MAURY Antonin
30/09/24	MALLET Désiré
02/10/24	TOUZET Gisèle née MANAT
04/10/24	SERRE Marie-Thérèse, née JALADIS
08/10/24	COUNIL Raymond
24/10/24	PAGES Serge
02/11/24	MEYNIAL Guy, Jean, Claude
03/11/24	PINTO DE MORAIS Antonio
06/11/24	LOBIT Anna, née TISSANDIER
09/11/24	AURIEL Henriette, née JUILLARD
13/11/24	ZOZAYA Monique, née TOTY
15/11/24	MARCHE-MABRUT Andrée
19/11/24	LEBREUILLY Josiane, née MINISCALCO
21/11/24	SELVE Liliane
22/11/24	COUSTEIX Denise, née VAYSSIER
22/11/24	SERRA Oloserne dit Benito
25/11/24	VIDAL Georgette, née PALLUT
28/11/24	TRÉMOUILLÈRE Roger

ERRATUM

Dans la rubrique "Jumelage" du dernier numéro, une erreur s'est glissée dans le nom du département dans lequel se situe Ingersheim, commune alsacienne jumelée avec Mauriac.

Il s'agit du **Haut-Rhin** (et non Bas-Rhin comme indiqué).

■ PARTENARIAT

La Ville de Mauriac signe la 1^{ère} convention ProMilès dans le Cantal

Le 29 octobre dernier, Edwige Zanchi, Maire de Mauriac et le Lieutenant-Colonel Thierry PERRET, Délégué Militaire Départemental du Cantal, accompagné du Commandant Pierre Ducros, ont signé une convention ProMilès. La première dans le Cantal !

Cette convention vise à favoriser et à encourager les liens entre les acteurs du territoire et les unités militaires à l'échelon local. Elle permet de reconnaître l'engagement des hommes et des femmes, comme les réservistes, qui s'impliquent « pour le bon fonctionnement de nos armées ».

Par ce manifeste, la Ville de Mauriac conforte les relations privilégiées qu'elle entretient avec l'armée. Des liens existants depuis longtemps avec le Lieutenant-Colonel Thierry Perret et avec le Commandant Pierre Ducros, natif et résidant mauriacois, et qui font que Mauriac a l'honneur d'être le premier partenaire du Cantal à signer cette convention.



■ RÉGLEMENTATION

Déneigement : quelles sont les obligations des habitants ?

En cas de verglas ou de chute de neige, les piétons doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs.

Considérant qu'il convient de veiller à la sécurité des usagers sur les trottoirs recevant une circulation publique de piéton et, conformément à l'arrêté du maire de Mauriac en date du 21 janvier 1989 et toujours en vigueur, les riverains des voies publiques (locataire, propriétaire, syndic) dont les trottoirs sont fréquentés par une circulation publique de piéton, sont tenus de balayer la neige, au besoin après grattage, sur la longueur de la propriété bordant la voie, et sur une largeur de trottoir, définie de la manière suivante :

- pour les trottoirs de largeur inférieure ou égale à 2 mètres, ils balayeront sur la largeur du trottoir,
- pour les trottoirs, de plus de 2 mètres de largeur, il balayeront sur



une largeur de 2 mètres mesurée à partir des façades ou à partir des terrasses et étalages s'il en existe.

En cas de verglas, les riverains doivent jeter au droit de leurs habitations de la sciure, du sable ou du mâchefer, en évitant toutefois la zone proche des arbres, qu'il faut protéger.

L'emploi de sel sur les trottoirs plantés d'arbres est interdit.

+ *d'infos*
Police Municipale
04 71 68 01 85
policemunicipale@mauriac.fr

■ COMMERCES

Ils se sont récemment installés



► "Les lunettes de Delphine"

Opticien

2 avenue Claude Erignac
Le Pont Vert
04 71 68 33 61
leslunettesdedelphine15@gmail.com



► "La Ouessantine"

Crêperie de tradition bretonne

22 place Georges Pompidou
04 22 91 19 52



► "Le p'tit bouif"

Cordonnerie

19 rue de la République
04 71 69 03 14
cordonnerielepetitbouif@gmail.com



► "Dans les vapes"

Cigarettes électroniques, e-liquides et accessoires

33 rue de la République
dlvapes15@gmail.com



► "La cabane de Nanou"

Jouets - Jeux - Cadeaux

6 rue de la République
06 42 37 95 82
oceannelescure@gmail.com

Mauriac fête Noël



• À VOS DÉCORATIONS ! •

#MauriacFeteNoel2024

Habitants, commerçants... vous aussi, faites vivre l'esprit de Noël en décorant votre balcon, vos fenêtres, vos vitrines avec vos plus beaux nounours !



partagez vos photos sur   et mentionnez la page @villedeMauriac pour qu'elles soient republiées

En savoir plus sur www.mauriac.fr

■ "MAURIAC BOUGE !"

Plusieurs aménagements inaugurés

Le 9 novembre dernier, le maire de Mauriac Edwige Zanchi, accompagnée de plusieurs conseillers municipaux et membres du conseil municipal des jeunes, inaugurerait une partie des travaux d'aménagement effectués sur les quatre premières années du mandat.



Ces inaugurations qui concernaient **le parking et l'aire de jeux pour enfants du square Cassin**, les aménagements de la **place Rosa et Auguste Bonheur** (anciennement place de la Poste) et les **aménagements de l'hôtel de ville**, étaient honorées par la présence de **Célia Pouget**, sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac, **Marie-Hélène Chastre**, vice-présidente du Conseil Départemental du Cantal, **Jean-Yves Bony**, député du Cantal, **Bernard Delcros** et **Stéphane Sautarel**, sénateurs du Cantal.



Espace René Cassin

- Aménagement du parking : augmentation du nombre de places de stationnement et création d'emplacements semi perméables
- Etanchéification de la fontaine
- Plantation d'arbres et divers plants floraux
- Remplacement de tous les luminaires en LED
- Création d'une aire de jeux pour enfants sur proposition du conseil municipal des jeunes



Place Rosa et Auguste Bonheur

- Espace entièrement revisité
- Priorité donnée aux piétons tout en conservant un nombre conséquent de places de parking
- Aménagement des quais bus financés par la Région
- Création d'espaces jardins
- Réfection de la cour du collège par le Conseil Départemental dans le même temps.



Dévoilement de la plaque de la place Rosa et Auguste Bonheur, par Monique Yzorche, épouse de François Yzorche, auteur de l'ouvrage "Rosa Bonheur et sa famille dans le Cantal".

Coût et financements

Le coût total des travaux du square Cassin (hors jeux et fontaine) et de la place Rosa et Auguste Bonheur = 715 888 €

Subventionnés à hauteur de 333 533 € dont 143 370 € du Département dans le cadre des Appels à Projets Centre Bourg, de la Région pour 100 000 € dans le cadre du bonus relance, et de 25 000 € pour les quais bus, enfin une subvention de 65 163 € de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Les jeux du square ont coûté 30 000 € et la réfection de la fontaine 3720 € (autofinancement total).



Coût total des aménagements de l'hôtel de ville : 346 544,39 €

subventionnés à hauteur de 71 371,03 € par l'Etat via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Hôtel de Ville

- Changement total des huisseries
- Mise aux normes électriques du bâtiment
- Création de toilettes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Rénovation ou création de bureaux et du hall d'entrée
- Réfection de la montée d'escalier et installation d'un ascenseur
- Installation d'une fresque représentant les monuments de Mauriac
- Rénovation entière de la salle du conseil (qui datait de 1973) et du bureau du Maire
- Isolation du grenier avec la création d'un espace conséquent pour les archives

Après avoir présenté les différentes réalisations, le Maire a, dans son allocution, remercié les services techniques de la ville, les agents des syndicats des eaux, d'électrification ou d'assainissement pour leur implication dans plusieurs de ces travaux inaugurés ainsi que les entreprises de Mauriac et alentours ayant participé à ces chantiers, sans omettre l'agence de l'eau Adour Garonne et bien entendu les élus du Département, de la Région et les représentants de l'Etat pour leurs aides financières respectives.



En +

Le premier édile a souhaité aussi revenir sur **d'autres travaux réalisés**, bien que non inaugurés ce même jour "par manque de temps" mais tout aussi importants :

- **Création d'un vrai parking avenue Augustin Chauvet** avec une zone de covoiturage et de stationnement poids lourds.
Coût : 272 000 €
- **Liaison** de la rue Blaise Pascal vers la déchetterie
Coût : 106 000 €
- **Travaux de voirie** dans la cité de Trébiac, avenue Charles et Raymonde Périé, rue Henri Mondor, boulevard Monthyon qui permettent aussi une meilleure évacuation des eaux pluviales ou la sécurisation des mobilités, notamment PMR, par la réfection des trottoirs et la création de bateaux

- **Réfection de la rue des Pradals**, travaux initiés par l'équipe de Gérard Leymonie, finalisés sous notre mandat et complétés par des travaux supplémentaires afin de drainer les eaux pluviales des Fontilles. Ces travaux ont été bénéfiques puisque, face aux intempéries majeures des dernières années, l'inondation des maisons des Fontilles basses est désormais évitée.
Coût : 657 022 € (subvention DETR 128 000 €)

- **Bitumage des parkings** "familles" de la gendarmerie et du stade Jean Lavigne
- **Réalisation d'une aire de camping-car** à la Roussilhe
- **Aménagements au cimetière** : enherbage, intégration d'un nouveau columbarium avec un jardin du souvenir, réparation et

peinture des portails, des tombes de mauriacois célèbres (M. Robin, M^{me} d'Orcet, Catinon Menette et M^{me} Jeanne Olivier) et de celles des anciens combattants morts pour la France.

Coût : 83 857,80 €

- **Révision des toitures** de la basilique et du monastère

- **Aménagement de l'aire de repos Bd Charles de Gaulle** avec de nouveaux bancs en résine.

Coût : 3 335,04 €

- **Réfection des réseaux de la route du Boucharel** à laquelle a été ajoutée celle de la rue de la colline et de deux autres voies communales plus petites.

Coût : 545 000 €

■ AU FIL DES CHANTIERS

Parmi les dernières réalisations



Croix de Marsalou

Construction de l'ensemble = 5 994 €

Nombreux, étaient les Mauriacois qui souhaitaient voir remise en place la croix de Marsalou. Voilà chose faite ! Elle a retrouvé son emplacement d'origine ou presque puisqu'elle se trouve en miroir de son emplacement initial, de l'autre côté du rond-point. Sa restauration a été confiée à Jérôme Masclet, murailler. Celui-ci a eu l'idée de créer une calade et un mur en pierres sèches qui sert de dosseret à la croix. Une partie de la table et du socle étant cassée, l'artisan a utilisé des pierres de complément venant de l'ancienne grange détruite de Marsalou près de laquelle était située la croix (pierres qui étaient, comme la croix, conservées aux services techniques).

Les aménagements du terrain de padel sont terminés. Situé à proximité des courts de tennis dans l'enceinte du complexe Jean Lavigne, **cet équipement est ouvert à tous, en accès libre.** Le terrain est doté d'un éclairage.

Le jeu de padel est une sorte de mélange entre le tennis et le squash où la balle peut rebondir sur le mur de verre qui entoure le court.



Découvrez en détail les règles du jeu
sur www.mauriac.fr

Rappels : ce terrain est exclusivement réservé à la pratique du padel.

Tous les autres jeux de balles ou ballons sont interdits.

Il est également interdit de fumer sur le terrain et d'y pénétrer avec vélo, trottinette, animaux...



Subventions :

	AGENCE NATIONALE DU SPORT	42 579 €
	La Région Auvergne Rhône-Alpes	5 000 €

Terrain de padel
Coût total = 95 411,04 €



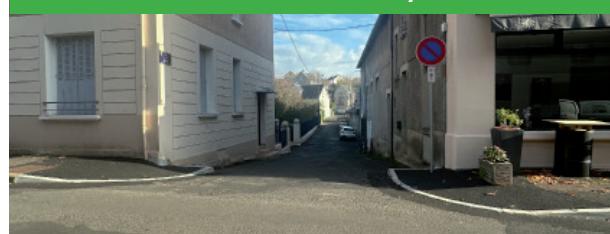
Au cimetière



Installation d'un troisième columbarium et réaménagement des deux premiers.



Trottoirs avenue Charles et Raymonde Périé



Troisième tranche de la réfection des trottoirs et la création de bateaux (sécurisation et accessibilité aux PMR)



Vidange du plan d'eau de Val saint-Jean



Remplacement des lampes de l'éclairage public par des LED et nouvelles lanternes



Révision des toitures de la basilique et du monastère



Pose de mains courantes sur l'escalier devant la médiathèque
(à la demande de la liste d'opposition)



Fontaine square Cassin



Remplacement du candélabre
carrefour rue du 8 mai
et rue du 11 novembre



Bordures Boulevard Monthyon



À VENIR / EN COURS :

- Micro-crèche et école maternelle
- Immeuble du 13 place Pompidou (ancienne Banque Chalus)
- Gendarmerie : rénovation des bâtiments "familles"

■ BIENVENUE !

Les nouveaux habitants de l'arrondissement accueillis à la salle André Thivet

Le 12 octobre dernier, une quarantaine de personnes étaient présentes au forum d'accueil des nouveaux arrivants de l'arrondissement de Mauriac coorganisé par le Département du Cantal et la Ville de Mauriac.

L'occasion pour les participants de rencontrer les services et structures qui peuvent leur être utiles au quotidien: action sociale, routes départementales, communautés de communes, offices de tourisme...



■ NATURALISATION

Deux mauriacois parmi les "nouveaux citoyens français" cantaliens



La famille Podosu a quitté la Roumanie il y a bientôt dix ans. Mihail et son épouse Ana Gabriela sont depuis, installés à Mauriac. Lui est médecin généraliste à Mauriac, elle exerce comme masseur kinésithérapeute à Saint-Martin Valmeroux.

Ils font partie des vingt personnes ayant obtenu la nationalité française dans le Cantal en 2024.

Ils ont été reçus en préfecture en octobre dernier, aux côtés d'Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, pour la "cérémonie d'accueil dans la nationalité française".



■ CÔTÉ SPORT

Encore de belles performances pour les mauriacois à l'échelon national



Doublé pour les **TeamGym de Jeanne d'Arc** au championnat de France 2024 à Cognac : les gymnastes de Fédérale A ont remporté le titre de vice-championnes de France et l'équipe de Nationale C celui de championne de France.

Les **nageuses du MauriAqua Splash** ont ramené les titres de championne et vice-championne de France dans la catégorie Master. Corinne Fabre dans la catégorie 55/59 ans, a remporté l'or sur 200 m brasse et Véronique Névès en 50/54 ans, a décroché l'argent sur 50 m papillon.



JEUNESSE

■ ACCUEIL DE LOISIRS

Sorties, mini-séjour et animations thématiques étaient au programme des vacances d'été et de la Toussaint



■ GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Rappel des horaires



Ouverture en période scolaire :

- le matin
du lundi au vendredi :
de 7h30 à 8h45
- le soir :
lundi, mardi et jeudi
de 15h45 à 18h30
et le vendredi
de 15h30 à 18h30
- le mercredi après-midi :
de 13h30 à 18h00

d'infos

Service Enfance

04 71 68 01 85

alsh@mauriac.fr

■ CITOYENNETÉ

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes installé

La promotion 2024-2026 du Conseil Municipal des Jeunes de Mauriac (CMJM) a été accueillie, en mairie, le 23 novembre dernier par Madame le Maire et Elisabeth Baladuc, adjointe déléguée à la jeunesse et à l'éducation.

Après la lecture et l'adoption du règlement intérieur et de la charte du CMJM, les jeunes élus ont reçu leur écharpe jaune et noir, aux couleurs de Mauriac, leur permettant d'être identifiés en tant que tels lors des cérémonies ou de visites à l'extérieur.

Lors de cette séance d'installation, les membres ont déjà manifesté un intérêt pour des thématiques telles que la protection de l'environnement et l'animation de la ville, des pistes d'action déjà approfondies lors de la première commission de travail qui s'est tenue début décembre.

Composition du CMJM 2024-2026 (de gauche à droite sur la photo)

CARLINO Mathieu (collège Le Méridien), **ZEHR BARRIER Abygaelle** (collège Le Méridien), **BAGE Eloise** (collège Le Méridien), **BOSCHER Pauline** (collège Notre-Dame), **BATTUT Léa** (collège Le Méridien).

Absents sur la photo : DUPORT Eloïse (collège Notre-Dame), CHAHIB Younes (collège Notre-Dame).





Scannez ce QR Code

■ UN TOUT NOUVEAU SITE INTERNET

Créé en 2013, le site internet de la Ville de Mauriac avait besoin d'une cure de jouvence... Depuis la mi-octobre, les internautes profitent de sa nouvelle version !



Tout a changé sauf l'adresse : www.mauriac.fr



Après plusieurs mois de réflexion et de travail, en collaboration avec l'équipe de NET15, le nouveau site de la Ville de Mauriac est accessible.

Un design plus moderne

Même adresse mais nouveau design : le site internet de la ville s'est littéralement métamorphosé, plus moderne et épuré et mis en cohérence avec la charte graphique de la collectivité.

Un site accessible à tous

Cette refonte a aussi permis de mettre le site de la Ville en conformité avec les normes numériques en vigueur : gestion des données personnelles des utilisateurs (cookies), accessibilité aux personnes en situation de handicap notamment malvoyants...

Cette nouvelle version s'adapte également à tous les écrans : ordinateur, tablette et smartphone (1^{er} écran de connexion au quotidien).

Un accès est aussi à la disposition du grand public sur une **borne interactive installée à l'accueil de la mairie**.



L'expérience utilisateur simplifiée

Afin de répondre le plus rapidement possible au besoin de chacun, la navigation a été simplifiée et plusieurs accès sont proposés à l'internaute.

Les contenus sont organisés selon une arborescence entièrement repensée et repartis en 3 menus thématiques : "Ma mairie", "Vivre ici", "Découvrir".

Les usagers y retrouvent des informations institutionnelles et sur les services (santé, enfance, sports, culture...) présents sur la ville mais aussi des éléments sur l'histoire et les attraits de Mauriac.

Dès la page d'accueil, l'internaute peut accéder via des accès rapides à nombre d'informations liées aux démarches de la vie quotidienne les plus recherchées : état-civil, urbanisme, réservation de salles, menus cantine, horaires des bus...

La navigation est plus intuitive facilitant l'accès aux démarches en ligne : prise de RDV Carte Nationale d'Identité-Passeports, demandes d'actes d'état-civil...

Autre nouveauté : le site internet propose un point d'entrée différent à travers l'onglet "Je suis" (présent dans la barre flottante en haut à droite de la page d'accueil) qui permet des recherches ciblées selon le profil de l'internaute : parent, senior, nouvel arrivant...

La page d'accueil propose également une zone dédiée aux actualités municipales et un agenda qui indique les dates clés à venir, notamment les manifestations municipales. Des accès rapides vers les pages ou sites de certains équipements culturels (cinéma, médiathèque) ou sportifs sont aussi présents dans la barre flottante.

Un outil évolutif

Le site continuera de s'enrichir au fil du temps avec de nouvelles pages et rubriques en fonction des attentes et de l'utilisation qu'en feront les citoyens.

Un formulaire de contact est à la disposition des usagers (en haut à droite sur la barre flottante – onglet enveloppe) leur permettant de communiquer à chaque service de la collectivité leurs remarques et/ou suggestions éventuelles avec l'objectif de continuer à améliorer les contenus.

d'infos

Communication / Cabinet du Maire

04 71 68 36 24

cabinet.maire@mauriac.fr

■ DÉVELOPPER LA COMMUNAUTÉ

En parallèle de la refonte de son site, pour encore plus de visibilité et renforcer le lien avec sa « communauté», la ville de Mauriac vient de **créer son compte Instagram**, en complément de sa page Facebook.



A découvrir et à suivre
>> [Instagram | villedemauriac](#)



>> [Page Facebook | @villedeMauriac](#)



■ L'ACTU S'AFFICHE

Retrouvez également toutes les actualités municipales sur **les panneaux d'information lumineux** installés :

- place Rosa et Auguste Bonheur
- à l'entrée de la ville direction Aurillac
- en vitrine du hall de la mairie

Les associations mauriacoises peuvent, sur demande, profiter de ces espaces d'affichage pour annoncer leurs manifestations en adressant une demande par mail à cabinet.maire@mauriac.fr

■ L'ANNUAIRE MUNICIPAL

Complémentaire aux supports digitaux, cet opuscule rassemble un grand nombre de coordonnées, informations pratiques et tend à mettre en exergue les nombreux services et activités dont nous disposons dans notre cité.

Ce document a été conçu pour faciliter les démarches administratives des usagers auprès des diverses collectivités et structures du territoire. Il a aussi pour objectif de faire connaître les élus et agents communaux, de permettre de contacter les référents des associations présentes dans la ville, de donner les informations pour accéder facilement aux services d'urgence, médicaux, sociaux ou de sécurité...



Disponible en mairie et à l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac et sur simple demande par mail à cabinet.maire@mauriac.fr

Chères Mauriacaises, Chers Mauriacois,

Depuis 4 ans, notre groupe d'opposition est présent à tous les conseils municipaux.

Malgré nos propositions et notre participation aux débats, nous avons le sentiment de ne pas pouvoir légitimement et efficacement représenter nos électeurs lors des conseils municipaux, notamment quand Madame la Maire nous signifie que notre vote n'est pas indispensable pour faire passer ses décisions.

Nous continuons à rêver d'une amélioration du débat démocratique lors des conseils municipaux.....

Nous souhaitons à toutes les Mauriacaises et tous les Mauriacois de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le groupe d'opposition

**Alain DELASSAT, Andrée BROUSSE, Samuel LEBEAUX,
Stéphanie SEIRIEX, Gérard VIOILLE**

Chères Mauriacaises, chers Mauriacois,

Cet été, Mauriac a une nouvelle fois vibré au rythme d'une programmation riche et diversifiée : spectacles, concerts, théâtre, et bien sûr, la grande réussite populaire qu'a été la Fête de la Pompe, un événement phare qui a rencontré un véritable succès, comme chaque année.

Dans un autre domaine, nos nombreuses associations sportives continuent d'enrichir la vie locale, avec des succès variés et toujours animées par un engagement sans faille. Elles jouent également un rôle clé dans la valorisation de l'image de Mauriac, contribuant à son rayonnement.

Les projets, quant à eux, avancent, bien que parfois à un rythme plus lent que souhaité, souvent freinés par des contraintes administratives complexes.

En matière d'amélioration du cadre de vie, plusieurs initiatives marquantes ont abouti ou sont sur le point d'aboutir : la mise en service du terrain de padel au complexe Jean Lavigne, l'embellissement du parc Cassin, la fin des travaux de la future micro-crèche... A noter par ailleurs le démarrage imminent des travaux de réhabilitation de la gendarmerie, un projet majeur qui s'étalera sur deux à trois ans. L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) poursuit aussi son déploiement, avec pour objectif d'améliorer l'offre de logements en centre-bourg.

D'autres projets se dessinent également, à commencer par la création d'une liaison piétonne entre la rue Chavialle et le parc Cassin. Certaines initiatives sont en phase d'étude, comme la rénovation énergétique des bâtiments publics, avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures.

Toutes ces actions dans les domaines de la transition écologique, de l'efficacité énergétique, de l'amélioration du cadre de vie et du tourisme, sont des priorités pour garantir le « bien vivre ensemble » et la qualité de vie à Mauriac. Leur réalisation doit continuer à se faire en préservant notre équilibre budgétaire et en maîtrisant notre endettement.

Nous ne défendons pas un statut, mais bien notre collectivité et notre territoire, pour en assurer un développement durable et harmonieux. Face aux défis à venir, il nous appartient de rester flexibles et de savoir nous adapter pour faire face aux transformations nécessaires.

Alors que 2024 se termine, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, pleines de joie et de moments partagés.

Au nom du groupe de la majorité

Jean Jacques VAISSIER - 1^{er} adjoint

MANIFESTATIONS

JUIN À NOVEMBRE >>> **RETOUR EN IMAGES**

FOIRE DE LA SAINT-MARY

08/06

La traditionnelle foire aux cerises et aux chevaux de la Saint-Mary s'est tenue le 8 juin, au puy Saint-Mary et en centre-ville.



SOIRÉES POOL PARTY

LES JEUDIS
18 ET 25/07 + 01 ET 22/08

Les jeudis... c'était pool party !

Nouveauté de l'agenda estival 2024, les "soirées piscine" au centre aquarécréatif de Val Saint-Jean ont rassemblé chaque jeudi en moyenne 70 personnes.

L'ambiance musicale était assurée par l'équipe du camping Val Saint-Jean.

L'EXPOSITION ESTIVALE

DU 08/07 AU 31/08

Les anciennes prisons de la ville devenues musée ont accueilli cette année une double exposition :

- une collection d'objets inhabituels et insolites "**Jardins clos, cellules, reliquaires**" fabriqués par les mains exercées des religieuses des siècles passés, en partenariat avec l'association Trésors de Ferveur.

- en plus des boîtes vitrées, reliquaires et autres petits cadres, les visiteurs ont pu également admirer les **peintures de Michèle Charlaine** dans lesquelles se mêlent "Les lumières et les ombres". Cette artiste autodidacte installée dans le sud de la France présentait pour la première fois ses créations à Mauriac, terre de ses origines familiales.



Cette année, les dessins sur cartons du mauriacois **Pierrot Cassan** habituellement installés au musée, avaient "pignon sur rue" dans la vitrine du 13 place Pompidou, à côté de sa maison natale.



MANIFESTATIONS

FÊTE NATIONALE

14/07



Pas de défilé cette année mais une très belle fête nationale marquée par la ferveur populaire et la présence de nombreuses personnalités* à la cérémonie républicaine place Georges Pompidou. Cette journée s'est clôturée comme à son habitude par un somptueux feu d'artifice tiré sur le plan d'eau de Val Saint-Jean.



* **Laurent Buchaillat**, alors Préfet du Cantal, le député **Jean-Yves Bony**, les sénateurs **Bernard Delcros** et **Stéphane Sautarel**, le président du conseil départemental du Cantal **Bruno Faure**, le colonel du SDIS du Cantal **Yannick Tardieu**, le capitaine **Hadrien Corriger** du CSP de Mauriac, le commandant de la compagnie de gendarmerie de Mauriac **Frédéric Allaizeau**, les anciens combattants, de nombreux élus mauriacois et du territoire ainsi que des membres du conseil municipal des jeunes.

FÊTE DE LA POMPE

06/08

De bons produits à déguster, de la convivialité, un brin de musique, des animations pour les petits et les grands, une envie de faire la fête... tous les ingrédients étaient réunis pour la 3^e édition de la "Fête de la pompe".



CHAMP LIBRE !

25/07

AVANT-PREMIÈRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE D'AURILLAC



Le public était venu en nombre pour le spectacle "Goodbye Persil" de la compagnie "L'Arbre à Vache". Une représentation qui mêlait avec brio humour visuel, cascades burlesques, des effets spéciaux et du son...

COLOR RUN

08/08



Explosion de couleurs et de bonne humeur pour la première édition du Color Run Mauriac qui a réuni 200 participants à Val Saint Jean en août dernier.

De nombreux bénévoles parmi lesquels des membres du Rando Trail Mauriac, du Judo Club Mauriac, du Tennis de Table Mauriac et de l'Aïkido Mauriac étaient mobilisés pour assurer le bon déroulement et le succès de cette course.

SOIRÉE À LA BELLE ÉTOILE

11/08



En compagnie du duo de musiciens M.Laure Fraysse et Olivier Payrat, la chapelle du Puy Saint-Mary a accueilli le conte "Una Serenada a la Serena".

JOURNÉES DU PATRIMOINE

16-17/09



Les Journées du Patrimoine 2024 ont été l'occasion de découvrir ou redécouvrir des sites emblématiques de la ville : monastère, ancien couvent Notre-Dame mais aussi l'ancien tribunal, l'ancien hôtel d'Orcet qui abrite aujourd'hui la Sous-Préfecture...

TÉLÉTHON

29-30/11 + 01/12

Grâce à la mobilisation de nombreux partenaires*, trois jours d'animations ont été proposés sur Mauriac pour l'édition 2024 du Téléthon et **3 354 € ont été récoltés !**

* *Les associations mauricoises : la Retraite Sportive, le Judo Club, l'Amicale Cyclo, le Vélo Club, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le Golf de Val Saint-Jean, Y a l'feu aux planches, Shan Zhong, K'Danse ainsi que la résidence de l'Auzelaire, le camping de Val Saint-Jean, la Communauté de Communes du Pays de Mauriac et son école de danse.*

► de photos sur www.mauriac.fr

SALON ANTIQUITÉS

17-18/08

Après un arrêt de quatre années, le salon des antiquités est ressorti des oubliettes. 800 personnes s'y sont rendues en tant que visiteur ou acheteur.



FORUM DES ASSOCIATIONS

07/09

Pour la 2^e année consécutive, le forum des associations s'est tenu au gymnase, rue du 8 mai.



APRÈS-MIDI THÉÂTRE

13/10

Salle André Thivet comble pour les deux représentations automnales de la compagnie Le Soir à la Brune.



CÉRÉMONIE OFFICIELLE

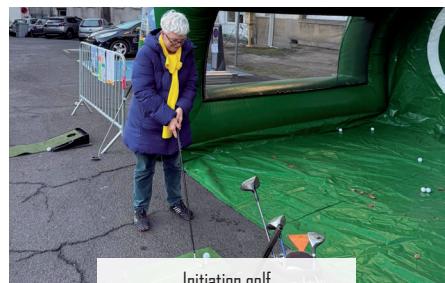
11/11



A l'issue de la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice 14-18 devant le monument aux morts, un groupe d'élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry a lu le poème "Liberté" de Paul Éluard.



Fabrication de pâtisseries à l'Auzelaire



Initiation golf



Vente de crêpes et de peluches par les pompiers



Randonnée cyclo et VTT

Mauriac fête Noël

ANIMATIONS GRATUITES OFFERTES
PAR LA VILLE DE MAURIAC

Place Georges Pompidou

• BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL •



DU 20/11 AU 16/12

Sous les arcades
de l'Hôtel de Ville

N'oublie pas d'indiquer ton
nom et ton adresse pour
que le Père Noël puisse te
répondre !



Tournez manège ! • CARROUSEL •

DU SAMEDI 21 AU LUNDI 30/12

Tous les jours de 14h00 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
(Fermé le 25/12)

Les jeunes enfants doivent être accompagnés d'un adulte

• ATELIERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS •

SAMEDI 21/12, de 14h00 à 17h30

(repli ancien tribunal si mauvais temps)



4 ateliers

- Création de boules de Noël
- Toile graf
- Décorations sur pain d'épices
- Fabrication d'un Père Noël



• ADOpte UN OURSON •

DIMANCHE 22/12

de 14h00 à 17h30

Adopte un ourson en peluche et
obtiens un certificat d'adoption.
Une condition : prendre soin de lui !



• DÉAMBULATIONS •

DIMANCHE 22/12

de 14h00 à 17h30

Durant l'après-midi : les enfants
pourront venir à la rencontre d'un
échassier féérique, d'un **sculpteur**
sur ballons et de la **mascotte renne**
de Noël.



• PRÉSENCE DU PÈRE NOËL •

Possibilité de prendre une photo avec le
Père Noël... N'oubliez pas votre appareil
photo !

DIMANCHE 22/12, de 15h00 à 16h00

• ESCAPE GAME MOBILE SUR TABLE •



LUNDI 23/12

14h30 à 17h30

Thème : l'atelier du Père Noël

A partir de 6/7 ans accompagné d'un adulte
6 participants / demi-heure

Musée Conservatoire des Traditions Rurales

Route de Pleaux

• EXPOSITION • Entrée libre

Présentation des œuvres de **Ginette Aubert**,
artiste peintre mauriacaise.

DU 22 AU 29/12, de 14h00 à 17h30

